

LA RÉUNION DES TERRITOIRES

conduite par Patrick LEBRETON Réponse à l'UNSA

En préambule, je souhaiterais vous informer que j'ai été moi-même un agent de la Région Réunion du 1^{er} avril 1988 au 31 mars 1991 à la Direction de l'Emploi et de la Formation.

1/ Les organisations syndicales

Les organisations syndicales sont les partenaires essentiels de l'action publique.

La mise en œuvre du projet régional repose sur la disponibilité de compétences administratives et techniques du personnel.

Le rôle des syndicats est de défendre les intérêts du personnel conformément au droit qui régit le statut de la fonction publique territoriale. Pour nous, il s'agit d'une mission importante qui ne déployera son plein exercice que si les conditions suivantes sont remplies :

- Totale indépendance des syndicats
- Garantie des moyens apportés aux organisations
- Respect des représentants syndicaux

Nous nous engageons résolument dans cette démarche partenariale.

2/ La réforme de la fonction publique

La libre administration de la collectivité territoriale est un principe fondamental encadré par la loi. Les récentes évolutions voulues par l'État redessineront progressivement un paysage administratif où coexisteront au sein d'une même collectivité des statuts différents.

Nos efforts conjugués avec ceux des organisations syndicales porteront sur :

- l'adaptation des modes de recrutement à nos réels besoins
- l'harmonisation des rémunérations et des trajectoires professionnelles
- la lutte contre la précarité

Les syndicats qui sont les maillons importants de la chaîne décisionnelle seront associés à ces démarches.

3/ Axe prioritaire

Le principe permanent de notre gouvernance régionale concernant le personnel est l'équité. Une égale considération sera portée à tous les agents. L'axe prioritaire consistera en la définition partagée d'un vaste plan de formation afin de positionner chaque personnel dans une trajectoire professionnelle lui garantissant un déroulement de carrière qui valorise ses compétences.

4/ Égalité femme/homme

L'égalité des genres ne doit souffrir d'aucune distorsion, d'aucun prétexte. Les compétences, le professionnalisme, le sens de l'engagement pour le service public concernent aussi bien les femmes que les hommes. Il ne saurait y avoir de différences à ce niveau. Toutes les mesures, toutes les décisions que nous prendrons iront dans le sens d'une égalité femme/homme quelle que soit leur domaine d'application.

5/ Privatisation des services

Pour : si cette privatisation apporte une réelle plus-value sur la qualité du service rendu, sur son coût et sur la pertinence de la réponse aux besoins par une meilleure réactivité.

Contre : si cette privatisation dégrade le service, crée le mal-être, entraîne la gabegie financière.

Aucune privatisation ne doit se faire au détriment du service public et de ses agents.

6/ Maintien des avantages acquis

Oui, nous sommes pour le maintien des avantages acquis.

Concernant le télétravail, en lien avec les organisations syndicales, nous souhaitons instaurer un groupe de travail partenarial qui définira les contours d'un plan télétravail adapté à la collectivité régionale. Cette action figure dans notre programme.

7/ Stagiarisation des agents de catégorie C

Suivant les chiffres disponibles, sur les 2852 agents de la Région, 1830 sont de catégorie C. Ils représentent près de 64% des effectifs.

Il est indispensable de sécuriser ces personnels qui effectuent diverses tâches indispensables et qui ne sont pas forcément reconnues à leur juste valeur.

Conformément aux principes de l'équité, du réalisme et de la responsabilité, nous mettrons en œuvre un programme pluriannuel de stagiarisation des agents de catégorie C en concertation avec les syndicats.

8/ L'après élection

A notre arrivée à la Région, nous réunirons l'ensemble du personnel pour leur exposer le sens de notre engagement avec chacun. Il s'agira d'établir un contrat de confiance entre les élus et les agents sur des bases transparentes, égales pour tous et qui reposent sur la loyauté réciproque. Nous proposerons l'élaboration conjointe d'une charte de déontologie qui posera le cadre de nos relations avec le personnel. Nous voulons, avec des actes forts, rassurer le personnel et être des élus exemplaires.

9/ Loi de la transformation de la fonction publique

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) vise entre autres à anticiper les besoins de la collectivité et à adapter ses réponses en tenant compte de l'évolution des effectifs et des compétences des agents. A cet effet il s'agira pour nous d'accompagner le

personnel dans l'accroissement de compétences en relation avec les évolutions des métiers.

Cependant, nous veillerons à ce que les droits de l'agent soient respectés et que la GPEC reste dans le strict champ d'intervention prévu par le législateur.

10/ Bien-être au travail

Le travail n'est pas une fin en soi. Il doit nous permettre de construire ensemble la société, d'accéder à un pouvoir d'agir. Il doit aussi nous permettre d'accéder à un pouvoir d'achat.

Mais avant tout il doit être facteur d'épanouissement individuel. Tout ce qui permet cet épanouissement pour un meilleur service public régional doit être mis en œuvre.

Au-delà du contrat de santé, nous devons poser des actes concrets qui favorisent cet épanouissement. Cela peut passer par l'accompagnement matériel au télétravail pour ceux qui le souhaitent, la mise en place d'un service d'écoute et de soutien au personnel, la mutualisation des services pour une meilleure productivité.

Notre vœu le plus cher est que chaque agent puisse dire : « moin lé fier de travailler à la Région ! »

11/ Action sociale

Le Cos OSCAR est un outil qui renforce le lien social entre les agents de la Région à travers un programme d'actions qui privilégie la solidarité, la convivialité et l'accès aux activités culturelles, sportives et sociales. Nous souhaitons que cet outil conforte encore plus sa vocation d'éducation populaire en lien avec la Plan Régional d'Éducation Populaire et Solidaire que nous souhaitons mettre en œuvre, conformément à notre engagement qui figure dans notre programme. Pour cela nous doterons le Cos OSCAR de moyens supplémentaires.